



ASSOCIATION DES AMIS ET DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE LAKANAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 25 JUIN 2022

Lieu : Lycée LAKANAL (salle Leroy-Ladurie) 92330-SCEAUX

Ordre du jour : 1-Accueil des participants

2-rapport financier de l'exercice 2021 et approbation

3-Rapport moral par le Président et approbation

4-Election du comité

5- Informations diverses sur l'activité de 2021 et en cours : 140^e anniversaire

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Gilles Mergy (Président de l'AAAELLK)

Jean-Pierre AUJOULET assure le secrétariat de la séance.

Sur les 110 adhérents à jour de leur cotisations 2022, 20 sont présents et 10 ont envoyé un pouvoir et sont représentés.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, Gilles Mergy présente l'ordre du jour et

Il donne ensuite la parole à M Bernard Werlé qui, en sa qualité de trésorier va présenter le rapport financier qui a également été vérifié par Mme Sandrine Aucoin , vérificatrice des comptes.

Point 2 : Rapport Financier

Bernard Werlé donne lecture du rapport financier : (voir la PJ)

Les comptes établissent un résultat positif de + 1 720,50 euros en 2021. Bernard Werlé précise qu'à la fin de l'exercice 2021 l'Association dispose de 14 593,75 euros à la banque Postale répartis entre un compte courant CCP dont le solde est de 12 356,88 euros et un livret A avec un solde de 2 225,74 euros majorés de 11,13 euros d'intérêts.

En 2021, outre une subvention de 450 euros reçue de la Ville de Sceaux et une subvention de 500 euros de la ville de Bourg-La-Reine, la totalité des recettes provient des adhésions (158 adhérents en 2021) alors que la principale dépense est constituée par les achats de bécots qui sont offerts aux lauréats du bac lors de la remise des diplômes . Bernard Werlé précise que les dépenses relatives à

l'achat des bérets sera réduite de moitié en 2022 sans perte de qualité grâce à la recherche d'un nouveau fournisseur.

Gilles Mergy procède ensuite au vote des résolutions concernant le rapport financier :

1^{ère} Résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du vérificateur des comptes et pris connaissance des comptes de l'exercice 2021 approuve les comptes tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de l'Association telle qu'elle ressort de l'examen dudit rapport.

En conséquence, elle donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos en 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

2^e Résolution :

L'Assemblée Générale, constatant que les résultats de l'exercice 2020 s'élève à +1 720,50 euros approuve la proposition du comité et décide d'affecter cette somme en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Point 3 : Rapport moral

Gilles Mergy présente le rapport moral de l'année 2021(voir PJ)

Gilles Mergy indique les diverses actions menées par l'Association en 2021 dans un contexte sanitaire meilleur que les années précédentes ;

-Au bénéfice des élèves, il s'agit surtout de la remise des traditionnels bérets aux 405 lauréats du Bac de la cité scolaire incluant l'annexe Dupré. La cérémonie a été marquée par la présence d'un parrain prestigieux, Laurent Gounelle, ancien élève du lycée et célèbre romancier dont les ventes de ses ouvrages figurent dans les meilleures ventes en France.

- En faveur des anciens élèves et des élèves de la mise en relation des logeurs et des élèves en Classe de Préparation aux Grandes Ecoles de la cité scolaire pour la recherche de chambres étudiantes (250 logements loués chaque année)

- en faveur de la notoriété du lycée par l'organisation de concerts et de visites guidées lors des journées du patrimoine qui rencontrent chaque année un très grand succès (près de 600 visiteurs) et de la participation active de l'AAAELLK au forum des Associations de la ville de Bourg La Reine en présence de nombreux athlètes de retour des jeux Olympiques de Tokyo dont plusieurs escrimeurs médaillés.

En réponse aux questions posées par les participants de l'Assemblée, des précisions sont données également sur les activités en cours et futures relatives à l'organisation de grands événements festifs dans le cadre du 140^e anniversaire du lycée. Il s'agit d'événements qui vont se dérouler de 2022 à 2024 (La construction du lycée a débuté le 5 octobre 1882 et la première rentrée des classes a eu lieu en Octobre 1885.Ces événements auront pour objectif de mettre en avant les principales caractéristiques du lycée dans les domaines de la culture, de la nature, du sport et de l'excellence. Ainsi dès 2022 un lancement officiel sera effectué lors des journées du patrimoine en septembre avec un visuel créé par les élèves et professeurs d'arts plastiques (L'affiche officielle « Lakanal 140ans » est montrée à titre d'information des adhérents). Elle a été réalisée par des élèves du lycée et leurs professeurs. En Novembre un arbre remarquable sera planté dans le parc. En 2023 un grand concert avec Julien



Clerc sera organisé le 23 mars et un tournoi exhibition de rugby aura lieu juste avant la coupe du monde de rugby avec la participation de joueurs de Racing92 qui évoluent en Top14 au plus haut niveau français. En 2024 juste avant les jeux Olympiques une fresque sur le thème du sport sera réalisée dans le gymnase par un artiste reconnu de street-art. (Artiste AKHINE , instagram. #akhineart)

3^e Résolution

Après lecture du rapport moral et débat, l'Assemblée Générale approuve ce rapport et la gestion des administrateurs durant l'exercice 2021. **Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

Point 4 : Elections du comité

Comme le prévoit l'article 9 des statuts, les membres du comité sont élus pour 3 ans et ils sont rééligibles. Cette année plusieurs membres ont démissionné pour convenances personnelles et 1 membre (Dominique Fruchter) voit son mandat arriver à expiration. Dominique Fruchter fait part de son intention de continuer son rôle actif au sein de l'Association. Plusieurs membres de l'Association font part de leur souhait de venir renforcer l'équipe du comité pendant la période chargée qui s'annonce : Il s'agit de M Stéphane Turpin et de Melle Chloé Dupart professeur d'histoire au Lycée Marie Curie et ancienne élève de Lakanal.

Gilles MERGY propose alors le vote de la résolution suivante :

4^e Résolution : l'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des démissions de certains administrateurs pour convenances personnelles, des mandats arrivés à échéance et des candidatures pour poursuivre les mandats à renouveler décide de renouveler le mandat de Dominique Fruchter pour une durée de trois ans et d'admettre au sein du comité Melle Chloé Dupart et M Stéphane Turpin

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Point 5 : Nomination du bureau de l'AAAELLK

Comme le prévoit l'article 10 des statuts les membres du bureau sont nommés par le comité.

Gilles Mergy propose de continuer avec les mêmes membres du bureau qu'en 2021.

Le bureau, à partir du 25 juin 2022 est donc composé de :

Président : Gilles MERGY

Secrétaire Général : Jean-Pierre AUJOLET

Trésorier : Bernard WERLE

Gilles Mergy propose de confier la mission de contrôleur des comptes à **Sandrine AUCOIN**

Cette Proposition est adoptée à l'unanimité

AUJOLET

(Secrétaire de séance) .

Gilles MERGY

(Président)

Association des Amis et des Anciens Élèves du Lycée Lakanal (AAAELLK)

(Association loi de 1901, déclarée le 14 février 1906)

AAAELLK - Lycée Lakanal - 3 avenue du Président Roosevelt - 92330 Sceaux

www.aaellk.org association@aaellk.org

